

Rencontre imminente du ministre

Les conseillers discutent de certains sujets qui pourraient faire l'objet de discussions lorsque le ministre visitera la région. Toutefois, aucune date n'est fixée, pour l'instant.

Rencontre avec le maire de Lac La Biche

Les conseillers ont reçu une réponse de la part du maire Langevin, à Lac La Biche, qui a exprimé son intérêt à l'effet de planifier une rencontre avec le Conseil. Cette rencontre est prévue pour le 11 mars prochain, à 15h30, à Lac La Biche. Cependant, il est à mentionner que l'administration attend toujours des développements quant à la mise sur pied du programme à Lac La Biche.

1ère ébauche calendrier 2014-2015

Les conseillers ont approuvé à l'unanimité la 1ère ébauche du calendrier, telle que présentée et mandata la direction générale de passer à l'étape de consultation.

Mise à jour PELEC

Guy Généreux, président du Conseil, a fait une mise à jour du dossier de la PELEC (politique d'encadrement linguistique et culturelle) – politique que les conseils scolaires francophones de l'ouest et du nord veulent développer conjointement pour adoption dans leur province respective – afin de mieux définir en quoi consiste une éducation francophone équivalente fidèle à l'esprit de l'article 23 de la Charte.

Présentation voyage à Ottawa (École Voyageur)

Madame Nancy Crousset, enseignante à l'École Voyageur, est venue présenter avec deux élèves, Marco Achille Lebatto, (12e année) et Anne-Marie Gauthier (10e année) leur projet de participer au Forum pour les jeunes Canadiens, du 23 au 28 mars prochains, à Ottawa, dans le but d'obtenir un appui financier de la part du Conseil.

Malheureusement il n'est pas dans la pratique du Conseil de commanditer des activités entreprises dans le cadre du programme scolaire, car tous les fonds pour ce genre d'activité sont préalablement remis aux écoles.

Assurément, la possibilité d'entrevoir l'instauration d'un système de critères pour la commandite des activités ajouté à la création d'une enveloppe budgétaire centralisée, enveloppe dans la laquelle il serait possible de financer de tels projets, seraient des mécanismes à envisager pour palier à ces demandes à l'avenir. En somme, l'administration communiquera la décision du Conseil et ses raisons à la direction d'école et l'enseignante.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale une semaine avant la tenue des réunions.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le Conseil scolaire Centre-Est au 780-645-3888 ou sans frais au 1-866-645-9556.